

Le Pennois

Mars 2005 | n°106

www.pennes-mirabeau.org

Aéroport Marseille-Provence Un plan qui fait du bruit

P1



ACTUALITÉ

Le Printemps
des poètes

P5



VIE LOCALE

"Gaby" Mathieu
nous a quittés

P6



INCENDIES

Travaux d'hiver



M E D E C I N S D E G A R D E



12 et 13 mars
Dr Plantin
Les Cadeneaux.....04 91 51 69 40

19 et 20 mars
Dr Garofalo
Les Pennes-Mirabeau.....04 42 02 55 48

26 et 27 mars
Dr Tonda
La Gavotte.....04 91 51 05 08

28 mars (PÂQUES)
Dr Tonda
La Gavotte.....04 91 51 05 08

2 et 3 avril
Dr Landucci
Les Pennes-Mirabeau.....04 42 02 73 96

9 et 10 avril
Dr Lubin
La Gavotte.....04 42 10 48 98

Maison médicale Marseille Nord

Consultation située à proximité du service des Urgences de l'hôpital Nord de Marseille
.....04 91 96 49 59

Un médecin généraliste est à votre disposition du lundi au vendredi de 16h00 à 19h30, les samedis, dimanche et jours fériés de 10h00 à 20h00 et durant les vacances scolaires de 14h30 à 20h00. Une assistante sociale peut vous recevoir pour faciliter l'ouverture de vos droits sociaux.

Ambulances Arc en ciel04 42 02 82 78
Ambulances Horizon04 91 51 67 36

Permanences mairie

PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de la Gavotte.

Hôtel de ville.....04 42 02 24 24

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30.

Palais de justice

Place Verdun 04 42 21 72 30

Aix-en-Provence.....04 42 21 72 30

MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés.

Mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie

.....04 42 91 93 95

MJD (lundi et mardi matin) :

bât i2, 2 rue Raoul Follereau

.....04 42 20 90 32

OFFICE NOTARIAL

Permanence le 1er jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h00 à l'Hôtel de Ville pour les mois impairs et à la mairie annexe de La Gavotte pour les mois pairs

.....04 42 02 24 24

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Maury reçoit à l'Hôtel de ville le 1er et le dernier mercredi du mois de 14h15 à 18h00 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

CONSULTATION JURIDIQUE

Permanence assurée le mercredi 16 mars à l'Hôtel de ville, de 8h30 à 11h30 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Philippe Barrau, attaché parlementaire, reçoit à la mairie annexe de La Gavotte sur rendez-vous le 4ème mercredi de chaque mois de 9h30 à 10h30

.....04 42 65 44 44

PERMANENCE IMPÔTS (REVENU)

M. Kienlen recevra le public le 24 et 25 mars à l'hôtel de ville de 8h30 à 11h et

de 13h à 15h30 et le 29, 30 et 31 mars à la mairie annexe de La Gavotte aux mêmes horaires.

hôtel de ville.....04 42 02 24 24

annexe Gavotte.....04 91 09 44 11

Actions sociales

CENTRE COMMUNAL D'ACTION

SOCIALE.....04 42 10 62 92

Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux :

Demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé, secours d'urgence, téléassistance, Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), placement en maison de retraite, aide ménagère...

PERMANENCE PUERICULTRICE

Permanence au Centre social le 3e lundi du mois de 10h à 12h

Centre social.....04 91 51 08 60

DELEGUE CONSEIL

Le délégué conseil de la Sécurité sociale reçoit à la mairie annexe du chef-lieu au 15 Av. Victor Hugo, les jeudis de 14h30 à 15h30.

DON DE SANG

L'Amicale des donateurs de sang bénévoles tiendra son assemblée générale annuelle le 18 mars à 18h dans la salle du toit paroissial aux Cadeneaux. Elle organise par ailleurs ses prochaines collectes le samedi 19 mars, salle du 3ème âge des Cadeneaux, de 8h à 12h30 et le vendredi 8 avril à la mairie de La Gavotte de 15h à 19h30.

Emploi / logement

ASSEDIC

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane.

Le Gabian du Moulin

Avenue René Dubois BP 77

13721 Marignane cedex

.....0 811 01 01 13

Accueil libre le matin de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi.

Accueil sur rendez-vous l'après-midi : de

12h30 à 15h00 du lundi au jeudi.

MISSION LOCALE (nouvelle adresse)

Mairie annexe

La Gavotte.....04 91 51 17 70

Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et sur rendez-vous les mercredis et vendredis avec un conseiller en insertion.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Le Centre social assure une permanence de la Caisse d'Allocations Familiales tous les jeudis matin de 9h à 11h30. Reception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale. Téléphoner le mardi ou le jeudi matin de 9h à 12h au 04 91 05 54 16.

Centre Social 93

avenue François Mitterrand

La Gavotte.....04 91 51 08 60

Téléservice sur internet pour les étudiants avec possibilité d'effectuer une demande d'aide au logement (www.caf.fr).

ADIL

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement des Bouches-du-Rhône assurera une permanence tous les 1er mardi de chaque mois (excepté en août) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Antenne de Vitrolles : bâtiment la Ginestière (quartier des Plantiers)

ADIL des Bouches-du-Rhône

.....04 96 11 12 00

Renseignements

DECHETTERIE DU JAS DE RHODES

Ouverture tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h (dimanche de 9h à 12h).

SITA Sud

av. Paul Brutus.....04 91 51 02 16

Erratum

Le numéro de téléphone de la piscine municipale est le **04 42 02 82 34** et non celui mentionné sur le Pennois de février.

 Poète dans ma ville

Un poème sous mon épingle à linge !

Vive la poésie, dit-on. Mais vit-elle vraiment ? Rendez-vous est pris pour une manifestation où chacun pourra s'emparer de la poésie. La créer et la vivre.

> Le samedi 2 avril, le printemps commencera tout juste à réchauffer les cœurs et les corps. La ville saisit l'occasion du 7ème Printemps des Poètes, pour organiser sur la place Léon Depeyres une après-midi intitulée "Poète dans ma ville". Dès 15h30, le marché de la poésie ouvrira ses portes virtuelles pour balades et ballades au royaume des textes, des encres, papiers, plumes et livres. La place se parera de mille fils d'où pendront des textes construits ou improvisés, prisonniers de simples pinces à linge. Prise de parole, et prise d'écriture seront encouragées, pendant que musiciens



et saltimbanques animeront la place. Les adultes, les enfants des écoles, collègues, CEL, liront leurs propres textes, ceux d'auteurs inconnus ou de poètes confirmés. Patrick Druinot animera un atelier d'écriture. A 17h, l'école de

musique proposera un spectacle dédié à Arthur Rimbaud. "Tentons un coup, même si c'est juste une fois ! Que chacun s'approprie la poésie ! En fait, créons des ponts, décrochons les pinces à linge en tissant des contacts !" renchérit Parviz Abolgassemi.

Renseignements : service culture, 04 42 02 24 24. ■

La poésie est un regard



Vieux sage à la barbe blanche, Parviz Abolgassemi gagne vraiment à être connu. L'expression n'est pas adaptée car c'est l'auditeur qui s'enrichit au contact de ce poète de la communication. Né en 1937 dans une petite ville des montagnes de l'ouest de l'Iran, d'un père simple maçon, il connaîtra un parcours international des plus étranges. Tour à tour journaliste (il rencontrera notamment Malraux), écrivain, poète, traducteur, il est également maître de conférences en Persan, et professeur de littérature comparée à l'université d'Aix en Provence. Marié, trois enfants, Parviz a longtemps vécu tout en haut de la rue du Souvenir, au cœur du vieux village des Pennes. "Je revendique la double culture, confie t-il, celle de la civilisation iranienne que j'enseigne à Aix, et celle de la France qui m'a adopté. Amoureux de René Char, je vois la poésie comme un regard". Parviz n'a qu'un rêve : que l'on prenne le bon dans les merveilleux outils des nouvelles technologies, et surtout "que les gens redécouvrent le plaisir oublié de se parler, se voir et se toucher". ■



Editorial

Je souhaite ce mois-ci consacrer cet espace à l'évocation d'un homme, d'un élu, d'un ami qui nous a quitté il y a quelques jours. Gabriel MATHIEU, dit "Gaby", est parti. Un article du Pennois lui est consacré, il rappelle ses multiples activités, ses multiples engagements.

Evidemment, je me dois de parler de son rôle d'Adjoint au Maire délégué à l'action sociale. Un rôle qu'il tenait aux Pennes-Mirabeau depuis 1983. Parce qu'avec sa générosité naturelle, son envie d'aider les autres, son désir d'être utile à la société et surtout aux plus faibles, il était celui qui incarnait cette fonction mieux que personne. Son dévouement, son énergie et sa compétence laissent un grand vide. Il était également un membre actif de nombreuses associations, un homme à la carrière professionnelle bien remplie, un père et un grand-père de famille heureux. Et il était en plus de tout cela, il était un homme respirant la joie de vivre et aimant la communiquer aux autres en les rencontrant, en échangeant avec eux, en chantant aussi. Pendant des années, sur ce magazine, vous avez pu le voir avec tous ces couples qui fêtaient l'anniversaire de leurs noces, Gaby à leurs côtés, témoin de leur bonheur. A tous ceux qui l'ont connu Gaby manquera, à la ville des Pennes-Mirabeau, Gaby manquera.

Michel Amiel
Maire des Pennes-Mirabeau

Asie du Sud-Est

Retour sur une immense solidarité

Algerie

Souvenons-nous

Le 19 mars 1962, un cessez-le-feu mettait officiellement fin à la guerre d'Algérie. Il n'est pas question d'oublier les 30000 jeunes soldats français tués au Maghreb à cette période, ni les 300000 blessés, ainsi que toutes les victimes civiles de cette guerre. Pour marquer le 43ème anniversaire de cette journée, le maire et Annie Martin, conseillère municipale déléguée aux anciens combattants, invitent la population à participer ce 19 mars 2005 aux cérémonies qui se dérouleront d'abord à 10h au cimetière des Cadeneaux, à 10h30 devant la stèle du square du 19 mars 1962, et enfin au cimetière du Chef-lieu.

Magie

Le 9 avril vous mènera à la baguette

L'Espace Tino Rossi vibre encore des 6 derniers festivals de magie, où les Majax, Peter Marvey, et autres Norbert Ferré ont côtoyé les débutants dans l'art de l'illusion et impressionné le public fidèle au rendez-vous annuel du mystère. L'école de magie 13 (alias Les Magiciens Pennois) rompt la tradition du festival au mois de mai. La 7ème édition du Festival de Magie des Pennes-Mirabeau aura lieu le 9 avril prochain, dès 20h45. On sait déjà qu'une fée de la magie française fera partie de ce spectacle tout public. Il se murmure aussi que Gilles Arthur, l'homme des Mandrakes d'Or, le grand magicien de la télévision, quitterait pour un soir les plateaux pour nous délecter de ses trouvailles. Ce dont on est certain c'est que les Magiciens Pennois de 8 ans à beaucoup plus seront tous présents sur scène ou dans les coulisses de l'Espace Tino Rossi ce 9 avril pour mettre en commun leurs baguettes magiques.

Renseignements 06 77 75 50 39.
Places non numérotées.
Adultes : 12 € - enfants de moins de 10 ans : 8 €.
Billetterie Ticketnet : Leclerc, Auchan, Virgin...



Il y aura bientôt trois mois, la grande vague du tsunami faisait près de 300000 victimes essentiellement en Asie du Sud-Est. Avec le recul, on peut dire que le monde entier a réagi rapidement. Et massivement. Elan naturel très significatif devant des risques très importants liés à notre environnement et qui peuvent nous concerner à chaque instant. Pour notre commune, l'heure n'est pas à dresser un bilan chiffré et exhaustif des aides aux sinistrés, et surtout pas un tableau d'honneur des initiatives. Chacun a réagi selon son coeur à la fois individuellement et au sein de groupes consti-

tués. Le milieu associatif pennois s'est bien mobilisé. A preuve par exemple les initiatives des clubs de scrabble, de la Jeunesse Sportive des Pennes Mirabeau et de l'Amicale des Pennes Mirabeau. Les enfants des écoles, guidés par leurs enseignants, ont été très sensibles à la détresse d'autres enfants de leur âge. Ils ont agi à leur niveau en motivant leurs parents. Si La Gavotte optait pour les dons en nature, Castel Hélène unissait les efforts des primaires et maternelles qui cassaient leurs tirelires. Aux Cadeneaux et aux Amandiers, les enfants y sont allés de leur petite pièce pour la bonne cause. La ville a voté une subvention importante et symbolique, y ajoutant même un mois de leurs indemnités que les élus de la majorité municipale ont choisi de consacrer aux sinistrés. Dès le 27 décembre dernier, les Pennois disposaient de différents moyens d'aider ceux qui n'avaient plus d'eau potable, plus d'écoles, plus de maisons et souvent plus de famille. Aujourd'hui, la grande vague s'est retirée, et la vie reprend peu à peu ses droits. Tout reste cependant à reconstruire. ■

Voierie

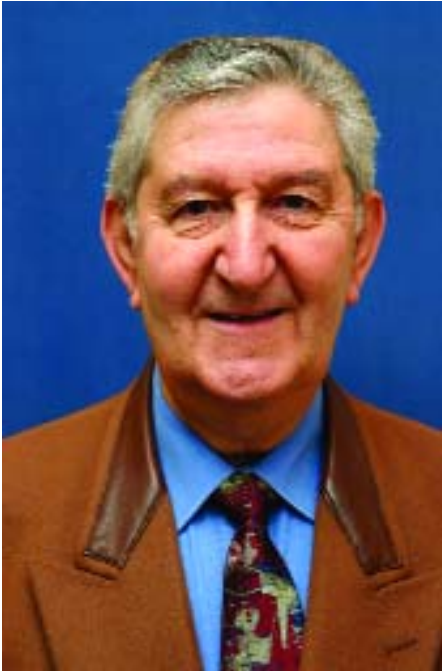
Des coussins berlinois aux Bouroumettes

Pour améliorer la sécurité routière et le confort des riverains, les services techniques municipaux ont repris un certain nombre de tronçons de voies communales. C'est le cas aux Bouroumettes, pour une partie du boulevard des Mouettes et aux abords de l'école primaire. Les travaux de voirie ont concerné certains regards qui pouvaient être dangereux pour les motos notamment, et qui ont été sécurisés. Pour certains tronçons, le revêtement a été complètement refait. Enfin, plusieurs "coussins berlinois" ont été installés. Contrairement aux casse-vitesse sinusoidaux, qui constituent de véritables obstacles pour les bus, les coussins berlinois, protubérances aménagées au milieu de la chaussée, obligent les voitures à ralentir, mais ne gênent pas le passage des bus. ■



Hommage

Gaby a pris la clef des champs



> **Gabriel Mathieu** était le 9ème adjoint de la municipalité, élu délégué à l'action sanitaire et sociale. A peine âgé de 68 ans, celui que tous appelaient Gaby nous a quitté le 10 février dernier, des suites d'une longue maladie. "Nous venons de perdre un ami, dont on retiendra la

bonté, la générosité dans l'action, dans le dévouement auprès de "ses petits vieux" comme il aimait à le dire" souligne le maire Michel Amiel, très ému par sa disparition. Tout comme Victor Mellan, l'ancien maire : "Il occupait le même poste dans chacun de mes mandats, toujours auprès des personnes en difficulté. Je n'oublierai pas son sourire, son charisme et sa jovialité. Il aimait à se rendre dans tous les quartiers, remettre des médailles à l'occasion des noces d'or ou de diamant. En parallèle, il adorait pousser la chansonnette, et intervenait dans tout le département, bien souvent bénévolement, avec son association La Clef des Chants".

Le sourire bienveillant

Son action dans le milieu associatif n'était pas récente, notamment au niveau de l'Entraide des Bouches-du-Rhône. Il exerçait son mandat municipal auprès des seniors notamment ceux des foyers-clubs où on appréciait beaucoup son dynamisme et son allure élégante et distinguée. De très nombreux Pennois ont tenu à lui rendre un dernier hommage à l'église de La Gavotte le 14 février dernier. Cérémonie émouvante où l'on entendit même

"Quand on a que l'amour" de Jacques Brel, chanson qu'il aimait particulièrement reprendre lors des repas, et des manifestations. Habitué qu'il était à la scène et aux micros, et peu enclin à s'apitoyer sur son sort, il a dû entendre les applaudissements autorisés par Monsieur le curé et il aurait certainement dit en souriant, et en français dans le texte : "Et le spectacle continue...". ■

Repères

Né à Marseille en décembre 1936

Elu conseiller municipal en 1977

Adjoint délégué à l'action sociale depuis 1983

Président de la "Clé des Ages" (proposé des aide-ménagères à domicile)

Président du Conseil d'Administration du CCAS

Délégué adjoint de l'Entraide des Bouches du Rhône depuis 1983

Membre de "la clé des chants" (présidente Jeanne Mathieu)

Membre de la FNACA et ancien combattant

A été membre du conseil d'administration de l'école Ste Elisabeth

Membre de l'UDAF (Union des Associations Familiales)

Forum

Les Pennes et l'Europe

> **Le 2 avril prochain**, un forum-débat se tiendra à 10 heures en mairie chef lieu. Le thème : "La constitution européenne : de Nice à Rome II". Il sera animé par Blandine Pellistrandi, chef de la représentation régionale PACA de la Commission Européenne, et également maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Paris. A 11 h 30, aura lieu la mise au fronton de l'Hôtel de Ville du drapeau de l'Europe. Un apéritif clôturera la matinée. Régine Longuet, prési-



dente de l'Association Européenne du Pays d'Aix et du bassin minier est à l'origine de cette initiative : "Il s'agit d'une association civique d'informations, d'éducation et de renseignements sur la constitution européenne, et nous espérons que de nombreux responsables d'associations, parents d'élèves, enseignants ou simples particuliers ouverts, viendront participer au forum".

Renseignements auprès de l'association : 04 42 94 27 46 ou auprès de la mairie au 04 42 02 24 24. ■

Centres aérés

Inscriptions été 2005

Les dossiers d'inscription pour les vacances d'été 2005 aux centres aérés La Petite farandole, Jean Giono et Les Charmes seront disponibles du 29 mars au 22 avril 2005 à Jean Giono. Le retour des dossiers (inscription définitive) avec le règlement du séjour se fera du 25 au 29 avril 2005 (sauf le mercredi 27) à Jean Giono de 8h30 à 18h sans interruption.

Attention : les places sont limitées en fonction de l'agrément de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Le détail des séjours colonies de vacances sera disponible dans les mairies annexes à compter du 14 mars 2005.

☀ Débroussaillage

De part et d'autre des chemins

Le débroussaillage sur une largeur de 10 mètres de chaque côté des chemins fait partie des obligations communales. Et ce, même si la bande de terre concernée ne fait pas partie du territoire de la commune. Les services municipaux de l'environnement ont commencé il y a plusieurs semaines ce travail nécessaire de débroussaillage, en particulier sur le chemin de Bellepeire, mais aussi sur les abords de l'avenue Paul Brutus, entre le collège Jacques Monod et la salle Jas Rod. Parmi les chemins communaux dont les côtés sont en passe d'être complètement nettoyés : le chemin des Fraises, le chemin de Val Sec, le chemin de Marseille à Velaux. "C'est une activité qui occupe une dizaine d'agents à temps plein d'octobre à avril, précise Gérard Melchionne, responsable du service environnement." On aura donc encore l'occasion de voir sur les bordures de nos chemins, le tracteur forestier, et surtout les machines auto-portées des agents communaux. ■



☀ Environnement

Des fascines après le feu



Sur une bonne trentaine d'hectares, notre commune conserve les traces bien visibles du grand incendie de juillet 2004. Les deux vallons situés entre le domaine des

Magnanarelles et l'Infernet, d'une part, le chemin des Vanades d'autre part, sont devenus un vaste paysage lunaire aux arbres calcinés. La restauration des terrains incendiés faisant partie des compétences de la communauté du Pays d'Aix, celle-ci vient d'entreprendre les travaux de reconstruction après accord des propriétaires des terrains. "La seule solution envisageable, reconnaît Martine Monti, élue à l'environnement, est d'abattre tous ces arbres brûlés, et tenter de fixer les terrains pour que la terre ne glisse pas." L'entreprise Lairi, retenue par la C.P.A pour exécuter ces travaux va débiter les troncs, et les placer bien serrés en quinconce pour aménager des terrasses à flanc de colline afin de bien retenir la terre déjà très appauvrie. Ces terrasses de fagots se nomment fascines, bien que dans notre coin de Provence on préfère le terme de "bancaü". Au printemps déjà les deux vallons isolés bien connus des coureurs à pied retrouveront un peu de leurs charmes antérieurs. On parlera bien plus tard de reboisement. ■

Environnement

Le retour des eaux usées

Depuis plus d'un an, la communauté du Pays d'Aix assure le suivi et le contrôle de l'assainissement autonome. Lancement d'une campagne de sensibilisation.

Savez-vous que sur le territoire des 34 communes qui composent la Communauté du Pays d'Aix, plus de 23000 constructions ne sont pas raccordées au "tout-à-l'égout" ? Il s'agit le plus souvent de maisons individuelles situées sur des terrains excentrés, mais aussi de restaurants, campings ou artisans qui ont opté pour un dispositif individuel de collecte et traitement des eaux usées. Comme évoqué dans Le Pennois de février 2004, la communauté du Pays d'Aix, en charge de cette compétence, a créé un service de proximité : le SPANC, pour Service Public d'Assainissement Non Collectif. Ce service renseigne les particuliers comme les professionnels, recense toutes les défaillances qui impacteraient négativement l'environnement, contrôle et recense toutes les installations existantes ou en projet.



Campagne de diagnostic

Concrètement, un bureau d'études mandaté par le SPANC inspecte l'installation du propriétaire des lieux : fosse septique, bac à graisse, tuyaux de raccordement, ventilation, épandage, etc... Si l'inspection ne révèle aucun dysfonctionnement, ni pollution, il n'y a pas de conséquence. Dans le

cas contraire, le propriétaire est invité à se mettre en conformité avec les lois. Les usagers dont l'habitation n'est pas raccordée au tout-à-l'égout seront très prochainement invités à assister à une réunion publique sur le sujet. Ils pourront alors poser toutes les questions qui les préoccupent. Un peu plus tard, les usagers recevront la visite d'un technicien de la société SPGS, qui est mandatée par la Communauté du Pays d'Aix

pour effectuer les visites de diagnostic. Le but essentiel est de protéger l'eau, notre eau. Car si, on l'a vu récemment en Asie, l'eau peut tuer, elle demeure synonyme de vie sur terre.

Renseignements :
Cécile Laurans (SPANC) :
04 42 91 49 98
SPGS : 04 42 97 13 70. ■

Contrat éducatif Local

Le passeport ne manque pas de CEL



Cédric, 13 ans, brandit fièrement le Pass'sports J qui lui a été remis dans son établissement scolaire. "Regardez, avec ce carnet, je peux m'inscrire au bowling ce trimestre, et pratiquer d'autre part du basket, par exemple" ! Sandra (14 ans) confie : "moi j'ai opté pour le hip-hop, mais je veux aussi m'initier au secourisme". Bernadette Nonnancourt, responsable du programme Contrat Educatif Local explique : "Une bonne quarantaine de Pass'sports a déjà été distribuée. Lorsque l'adolescent pratique une activité CEL, son carnet est tamponné, et il y aura des récompenses à la clé". Le pompier volontaire JeanYves

Domenge a déjà initié une vingtaine d'ados au secourisme : protéger, alerter, secourir. D'autres enfants s'intéressent à l'évolution de la ville à partir de photographies qu'ils vont comparer à d'anciennes cartes postales, prêtées par Michèle Aureille, responsable du service événements de la mairie. "Pour ma part, affirme Chloée (13 ans), ma mission était de lire 5 livres. Le 19 mars, nous allons voter pendant un petit-déjeuner au collège Sainte-Elisabeth. Pour la sélection nationale, nous

irons peut-être à Paris à l'Assemblée Nationale !". Autre exemple choisi : l'école de bowling initie au plaisir de réussir un "strike", pendant que d'autres jeunes optent pour le foot ou le futsal. On le voit, le Pass'sports J ouvre les portes du loisir éducatif après l'école. ■



Aéroport Marseille-Provence

Un Plan qui fait du bruit

En décembre dernier, le Préfet des Bouches-du-Rhône annonçait la prochaine révision du Plan d'exposition au bruit qui a pour principal objectif de limiter, voire interdire les constructions dans les communes situées à proximité de l'aéroport Marseille-Provence. Une nouvelle fois, notre ville est donc touchée, notre environnement menacé par les désagréments causés par le transport aérien, mais, une nouvelle fois, elle ne se laissera pas faire. Informations et explications.

Entre l'aéroport Marseille-Provence et Les Pennes-Mirabeau, c'est une vieille histoire... et elle n'est pas près de s'arrêter ! Rappelez-vous par exemple, en décembre 2001, le référendum d'initiative locale autour du projet d'extension de l'aéroport dont les résultats étaient nets et sans bavure. Le "non" défendu par sept communes riveraines de l'aéroport (Les Pennes-Mirabeau, Berre, Rognac, Marignane, Châteauneuf-les-Martigues, Vitrolles et Ensues-la-Redonne) l'avait emporté très largement. Pas question d'un aménagement qui accroîtrait le trafic dans l'espace aérien situé au-dessus de la tête des habitants de ces villes et contribuerait à une hausse des dangers et autres nuisances sonores et polluantes. De même, le recensement effectué par la mairie pennoise à la fin de l'année 2002 démontrait une recrudescence des nuisances dues au passage à basse altitude d'avions en provenance ou à destination de l'aéroport ; nombre d'entre eux ne respectant apparemment pas les couloirs aériens en vigueur au détriment des populations. Justement, ces couloirs aériens sont une des raisons de l'annonce récente effectuée par le Préfet des Bouches-du-Rhône concernant une prochaine révision du



Plan d'exposition au bruit (PEB), le précédent datant du 22 avril 1975.

Une histoire de zones

Ces plans, approuvés donc par le Préfet mais après une enquête publique, sont en fait des documents graphiques à annexer aux documents d'urbanisme car ils interdisent ou limitent la construction de logements dans l'intérêt de la population. Ils sont établis à partir de toute une série de critères : évolution des infrastructures (pistes, voies de circulation), accroissement prévisionnel du trafic, évolution des flottes et enfin réflexion sur les actuelles et futures procédures aériennes, c'est-à-

illégal de construire des logements neufs ; il est seulement possible de réaliser des agrandissements mesurés et de réhabiliter des habitations existantes. En zone C, où

le bruit est "modéré", seule la construction de maisons individuelles non groupées est autorisée à condition qu'elles fassent l'objet d'une isolation phonique adaptée. A ce sujet, pour les permis de construire déposés avant le 22 avril 1975, les propriétaires peuvent demander une subvention à l'Agence pour le développement et la maîtrise de l'énergie (ADEME), pour réaliser ces adaptations. Enfin, dans la zone D, la moins bruyante, tous les types de construction sont autorisés sous réserve de réaliser, là aussi, une isolation phonique. Il faut savoir, par ailleurs, que les équipements quand ils sont nécessaires à l'activité aéroportuaire ou aux populations présentes, ils peuvent

Questions à ...

JEAN COUPIER, PREMIER ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La municipalité a donc émis un avis défavorable à cet avant-projet du Plan d'exposition au bruit. Pouvait-il en être autrement ?



dire trajectoires suivies par les avions. Dans le cas de l'aéroport Marseille-Provence, on sait déjà par exemple que des 100 000 mouvements actuels, on passera à 140 000 en 2015 et 180 000 en 2020 avec la réalisation d'un doublet de pistes spécialisées, la piste 1 pour les décollages et la piste 2 pour les atterrissages. Le bruit émis par chaque passage d'avion, le nombre de passages en 24 heures et la perception du bruit, différente entre le jour, la soirée et la nuit sont également pris en compte. De ce fait, les PEB font apparaître un tracé de quatre zones de bruit. Ainsi, en zone A, où le bruit est le plus intense, il est tout simplement interdit de construire des logements neufs. En zone B, où il est qualifié de "fort", il est

Je voudrais dire tout d'abord qu'il ne s'agit pas d'une opposition systématique. Nous sommes conscients de l'indispensable développement économique qui passe, entre autres, par le transport aérien, mais il ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie des citoyens, en l'occurrence des Pennois. Depuis toujours, nous sommes extrêmement vigilants et mobilisés sur tout ce qui concerne l'aéroport Marseille-Provence comme le référendum d'initiative locale de décembre 2001 l'a montré. Par ailleurs, en tant que conseiller de la CPA, je siège à la Commission consultative de l'environnement de l'aéroport Marseille-Provence qui a son mot à dire sur toutes les questions relatives à l'exploitation ou l'aménagement de l'aérodrome qui pourraient avoir une influence

sur les secteurs affectés par le bruit. Enfin, nous recevons, de façon régulière, des requêtes des Pennois concernant la gêne due aux avions et nous y sommes très attentifs. C'est pourquoi, nous allons nous défendre vigoureusement sachant que ce nouveau Plan d'exposition au bruit, tel qu'il est conçu, aura des effets sur l'urbanisation et entraînera des contraintes pour les propriétaires au regard de l'isolation acoustique. En outre, au-delà de l'aggravation de la situation de la population exposée au bruit des avions, je voudrais souligner que cet avant-projet entérinerait des pratiques contre lesquelles nous nous sommes toujours battus, à savoir le pilotage à vue. A ce jour, il représente 30% du trafic et provoque de multiples nuisances. Cet avant-projet officialise ces dispositifs d'atterrissage qui permettent notamment aux compagnies aériennes d'économiser du carburant. De plus, ce plan intervient dans un contexte de concurrence exacerbée entre avion et TGV. Il ne faudrait pas qu'elle s'exerce au détriment de la qualité de vie des Pennois. Il y a des moyens de concilier développement économique et environnement si tous les acteurs agissent intelligemment. Nous devons nous opposer à ce projet pour toutes ces raisons.

Qu'avez-vous envie de dire aux Pennois pour les mobiliser ?

Mobilisés, je sais qu'ils le sont. Les expériences du passé nous le prouvent. Je voudrais simplement leur rappeler notre opposition énergique. Je leur demande donc d'être vigilants et surtout d'être présents, en particulier lors de l'enquête publique qui sera un moment charnière dans le développement de ce Projet d'exposition au bruit. ■

Associations

Mobilisation générale

“Ce nouveau Plan d'exposition au bruit est surtout là pour légaliser l'illégal !”. Présidente de l'APPS (Association Pennoise pour la Protection des Sites), Marie-Laure Fardeau ne décolère pas. “Nous savons que les pilotes ne respectent pas, toujours, les couloirs aériens. Si ce PEB était validé, nous n'aurions plus aucun recours contre le pilotage à vue qui est si bruyant. Ce serait dramatique pour notre qualité et notre cadre de vie”, ajoute-t-elle. Ce n'est pas Pierre Tonarelli, président du CIQ Moulin du Diable-Tante Rose, qui la contredira. Très remonté, il s'insurge : “Ce projet me laisse pantois d'autant que nos deux quartiers pourraient être concernés par les nouvelles zones avec ce que cela sous-entend comme nuisances régulières. Oui, je suis très inquiet”.

Inquiet donc, mais pas abattu. Le passé est là pour rappeler que la mobilisation peut porter ses fruits. “Au moment de la construction de la ligne du TGV Méditerranée, l'action de la population en partenariat avec la municipalité avait permis de faire reculer ceux qui voulaient un viaduc aux Pennes”, rappelle-t-il. Un souvenir évidemment vivace pour Marie-Laure Fardeau puisque son association avait été créée à cette époque. “J'espère simplement que nous ne serons pas dépassés par le calendrier et que l'enquête publique n'arrivera pas trop vite”. Pierre Tonarelli veut y croire : “Il faudra faire bloc et se rendre en nombre à l'enquête publique pour réfuter ce nouveau schéma de l'aviation civile”. “C'est vrai, rien ne sera pas facile, mais si les Pennois se mobilisent, faut-il le répéter, le combat n'est pas perdu”, conclut Marie-Laure Fardeau. ■



être accueillis en zones B, C ou D. C'est le cas des zones économiques, industrielles ou agricoles.

Quelles conséquences pour Les Pennes-Mirabeau ?

Moins touchée qu'une commune telle que Saint-Victoret, Les Pennes sont, tout de même, très concernées par cette révision annoncée du PEB qui a débuté, en réalité, par l'envoi d'un APPEB dans les municipalités ; un sigle barbare qui signifie Avant-projet du Plan d'Exposition au Bruit. Aux Pennes-Mirabeau, la municipalité y a répondu, en donnant un avis défavorable... et on la comprend ! En effet, cet avant-projet fait apparaître une suppression pure et simple de la zone B, mais en revanche une augmentation notable de la superficie concernée pour la zone C (429 hectares contre 112 avec le PEB de 1975) et par conséquent de la

population exposée à ce bruit (estimation : 411 habitants). De plus, cet APPEB prévoit la création d'une zone D sur les Pennes-Mirabeau représentant 540 hectares et s'étendant sur différents quartiers : Les Pinchinades, l'Infernet, Le Repos, La Billone, Cité Haute, Vallon des Magnans, Beausoleil, Cabassette, Pallières, Les Sybilles, l'Agavon. Au total, cet APPEB prévoit 620 logements concernés par les zones C ou D contre 102 auparavant et 1853 habitants contre 273. Une nouvelle situation, heureusement encore fictive, mais qui ne va certainement pas laisser de marbre les Pennois habitués, à juste titre, à défendre leur cadre et leur qualité de vie. La solution n'est certes pas de se révolter - il ne faut pas se faire d'illusion, l'aéroport ne va pas déménager et les avions devenir silencieux ! - mais demeurer vigilants et mobilisés pour ne pas laisser se transformer cet avant-projet tel qu'il est, en réalité. A l'instar de la municipalité qui a donc émis un avis défavorable à la fin du mois de février, mais également demandé qu'une étude approfondie soit entreprise afin de moins pénaliser la population. D'ailleurs, chacun pourra - et devra - s'exprimer lors de l'enquête publique, dont la date n'est pas connue à ce jour, mais qui est le prochain passage obligé de ce projet. Vous serez tenus informés. ■

Twirling Club

Les filles toutes dans la course !



> L'Amicale des Pennes-Mirabeau annonce la 23^{ème} édition de la seule course féminine du Sud-Est français. Le 20 mars, dès 10h, les femmes de tout âge s'élanceront pour un parcours de 6 km (3 km pour les minimes) sur les sentiers forestiers des Barnouins. Les marcheuses, quant à elles, prendront le départ à 9h30. Chaque concurrente sera récompensée. Participation à la course féminine : 10€

Renseignements et inscriptions sur le site www.amicale.cjb.net ou auprès de Sylviane Finalteri : 06 88 40 78 56. ■

BMX

300 adeptes

> Le 13 mars, le club de bicross des Pennes-Mirabeau organise de 9h à 18h sur le terrain Michel Coluche une manche du championnat régional de bicross. Le club attend près de 300 participants.

Renseignements 04 42 24 93 51. ■



Boxe



Sur les rings pennois

> Le Boxing Center organisera le 25 mars à 19h un grand gala de boxe amateur au gymnase Jean Roure. Pour tout renseignement, contacter Robert Safrani au 06 12 64 61 09. ■

Tennis club Pennes Mirabeau

TCPM : filet bien garni

2004 s'est terminé par la visite du Père Noël pour les plus jeunes membres du Tennis Club et par un réveillon tout en cotillons et musique pour les autres. 2005 a commencé par la traditionnelle galette des rois. Mais le tennis club ce n'est pas que cela, et personne n'a abandonné sa raquette. Le tournoi des seniors qui se déroule actuellement déchaîne les passions et cela ne finira pas avant le 4 avril.

Renseignements :
04 91 51 39 50.

Nuitée de la J.S.P.M

Tradition respectée pour la Jeunesse Sportive des Pennes-Mirabeau qui organise chaque année une grande nuitée dansante. C'est le 12 mars à 21 heures que la salle Tino Rossi accueillera l'événement. Une remise des Oscars précédera la soirée dansante. PAF 10 € pour les adultes.

Renseignements et réservations JSPM :
04 91 65 81 90.



Groupe pour les Pennes-Mirabeau

Le mois derni

Pour les Pennes-Mirabeau

Groupe Pennes Avenir

Le 14 janvier, le Conseil Municipal votait une subvention de 20000 € au profit des sinistrés d'Asie meurtrie par l'horrible drame. Le Groupe Pennes Avenir a voté contre pour 2 raisons essentielles développées lors de cette soirée et dont le compte-rendu dans La Provence trahissait la réalité.

Notre groupe a voté les délibérations passées relatives aux inondations dans les départements de l'Aude ou du Gard. Les sommes étaient beaucoup plus modestes et représentaient le geste symbolique qu'une collectivité se doit d'assumer. Le geste symbolique de la solidarité communale avec les victimes du tsunami devait s'accompagner d'une impulsion forte incitant les associations à s'engager, comme certaines ont su le faire, afin de déboucher sur une collecte de fonds dont les pennois auraient été les donateurs directs et volontaires. Nous pouvons parier que les dons auraient atteint un niveau record. Nous pensons que ce "fonds de 1 € par habitant" a conduit de nombreux pennois à considérer qu'ils avaient déjà donné.

La deuxième raison est notre siège d'élu-administrateur du C.C.A.S. des Pennes. Lors des réunions de cet organisme à but social nous sommes appelés à aider des femmes et des hommes par le biais de secours en argent ou de chèques alimentaires. La collectivité n'ayant pas un budget extensible, il a fallu déterminer des revenus au-delà desquels les aides, modestes étaient refusées. Ce refus est motivé souvent par un écart de quelques euros. La position de l'administrateur au sein de cette instance va être délicate : dois-je accepter demain ou non un secours de 80 € (0,004 € par habitant) à une jeune maman divorcée ou à un couple dans une mauvaise passe ? Je dois vous avouer que je n'ai pas la réponse.

Les Pennes Avenir

UMP

Dernier conseil : Une seule délibération : subvention au profit des sinistrés d'Asie. Le maire soumettait à notre vote une somme de 20000 euro, soit 1 euro par habitant. C'est son choix. La majorité d'entre nous pensait qu'il y aurait l'unanimité sur cette délibération qui montrait que notre commune n'était pas en reste quand il s'agissait de soutenir financièrement toutes ces populations d'Asie victimes d'une telle catastrophe naturelle. A ma grande surprise et à la grande déception de tous les autres membres du conseil, Marc GALLAND, rattaché au groupe communiste, ayant un pouvoir de Serge BARONI, agissant donc au nom du groupe communiste nous annonça qu'ils voteraient contre. Sa longue explication un peu embrouillée ne convainc personne et je n'ai pas perçu la véritable raison de son opposition au versement de cette subvention au bénéfice des Pays d'Asie touchés par le Tsunami. D'habitude, les communistes sont plutôt prompts à réclamer encore et toujours plus de solidarité, mais là, ils ronchonnet parce qu'il y en a trop. Ils ont voulu mettre en application le proverbe : "Charité bien ordonnée commence par soi-même" qui, en philosophie coco veut dire : servez d'abord les nécessiteux de notre commune et s'il reste quelque chose, on verra pour les autres. Parlons solidarité : Un rmiste en bonne santé et en pleine forme touche de la collectivité 425.20 euro par mois sans compter toutes les autres aides (mutuelle, transport...). Un handicapé, souffrant, souvent immobilisé sur sa chaise touche 599.49 euro par mois. Y a pas photo. Notre commune aide beaucoup les rmistes, mais ne fait pas grand chose pour les handicapés.

Michel MAIGNAN - Groupe U.M.P Portable : 06.11.58.22.20 -
Site Internet : www.maignan.fr
email : michel-maignan@wanadoo.fr

Michel Maignan

DROITE NATIONALE

Notre commune a vu fleurir récemment quelques arguments émanant des syndicats et partis de gauche pour inviter à la mobilisation pour les droits acquis. Fort bien. Mais ce conservatisme social est-il toujours justifiable ? Interdit-il toute réflexion non partisane ?

Le journaliste Thierry Desjardins a récemment publié un essai roboratif intitulé Laissez-nous travailler ! La folie des 35 heures. Son enquête démontre l'échec total de la réduction du temps de travail d'un point de vue économique et social. Non seulement, la loi Aubry n'a pas eu d'effet sur l'emploi, mais elle a au contraire créé du chômage en handicapant des PME qui ferment ou délocalisent devant le poids croissant de leur masse salariale et de la fiscalité. La chute du niveau de vie français, de plus en plus palpable sur le terrain, s'explique par le poids des assistés, l'accueil sans condition de toute "la misère du monde" et la baisse de productivité du travail. L'auteur explique que les Français sont devenus "le peuple le plus paresseux du monde. En France, 60,5% seulement des hommes et 48% des femmes travaillent dans la population active, contre 75 à 80% des hommes et 55 à 70% des femmes de nos principaux concurrents étrangers". Les Français travaillent désormais 30% de moins que les Américains, les Canadiens ou les Irlandais ! A l'heure de la mondialisation, comment croire que notre pouvoir d'achat s'améliorera dans l'avenir et que le modèle social français pourra être préservé : voilà ce que la gauche pennoise oublie de dire lorsqu'elle s'oppose démagogiquement aux récentes mesurètes gouvernementales proposant par exemple à ceux qui le souhaitent de travailler plus pour gagner plus, ou quand elle s'apprête à soutenir l'augmentation des impôts locaux départementaux et régionaux.

Lyonel Joubaux

■ Le Carnaval : Joie des masques et paillettes



Le carnaval sera musical et festif ou ne sera pas. Ainsi en a décidé l'école de musique. Ce 19 mars, dès 14h30, toute une foule bigarrée, déguisée ou non, se rassemblera sur le parking Tino Rossi. Comme le thème est la chanson, on peut s'attendre à un concert de mille notes lors du défilé dans les rues du vieux village. Une bataille de confettis, pour le meilleur et pour le rire, est programmée pour 16h15 devant l'Espace Tino Rossi. La grande scène pennoise accueillera à 17h un spectacle faisant la part belle à l'école de musique et aux enfants des écoles primaires.

Renseignements 04 42 02 68 40. ■



Syndicat d'Initiative

● XXème SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Rendez vous du 27 mars au 2 avril de 14h00 à 18h30, Espace Tino Rossi pour fêter cette XXème édition qui accueillera outre les participants au concours, une pléiade d'artistes de renom.

Invités d'Honneur peintres : BRIATA, CAMPANA, COULOMB, COURCHIA, FLOUTARD, GARCIA, JEQUEL, KAKAL, TRAMON, TRIOLET, VAN QUE. et sculpteurs : OTTAVIANI (Italie), BOUCHE, CLAUDE accompagnés de nombreux autres confrères de talent.

● VIDE GRENIER

Le 28 mai parking Tino Rossi, pas d'inscriptions avant le 4 avril, réservé aux habitants de la commune munis d'un justificatif de domicile et d'une carte d'identité.

La participation est de 10 Euros.

● EDITION RANDO

Nouveauté : les Guides SPOT RANDO, 10 ballades faciles et courtes (2 heures au plus) en Pays Aixoïses pour petits et grands, clairement illustrées et commentées avec un thème culturel pour chacune d'elle concoctées par un accompagnateur en montagne.

Prix : 9,90 Euros.

Lot de 4 cartes postales sur la Chapelle Notre Dame D'Aide avant et après restauration. Prix 2,50 Euros.

Renseignements :

35 bis, avenue Victor Hugo

Tel : 04 42 02 55 14 - Fax : 04 42 02 94 66

Site web : syndicatdinitiative.cjb.net

Mail : syndicat.dinitiative@tiscali.fr

■ Ballade opus 2005.1

Stéphane Bertolina a imaginé, pour l'Ecole Municipale de Musique qu'il dirige, une semaine d'auditions pour permettre à chaque catégorie d'instruments de s'exprimer. Par exemple, le 5 avril, les locaux de La Capelane vibreront sous les pizzicati des cordes, et ce, dès 18h. A 18h30, ce seront les instruments à vent qui prendront le relais. Le 6 avril toujours à la Capelane, mais à 17h, les pianos entreront en action. La ballade s'achèvera le 7 avril au Jas Rod avec les prestations des musiques actuelles. Pour cette première édition, le public est invité à venir nombreux pour accompagner d'applaudissements nourris toutes ces prestations.

Renseignements 04 42 02 68 40. ■

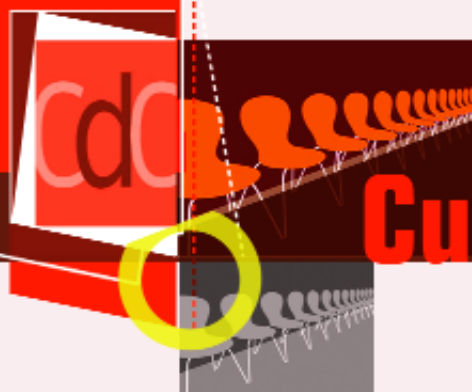
■ Une palette d'élèves talentueux



“Dix années d'atelier de peinture, cela représente quelque chose” affirme Olivier Bernex, sous-entendant le travail, la patience, la volonté et les progrès de ses étudiants. Les élèves de l'atelier municipal de peinture exposeront un florilège de leurs œuvres à la galerie Van Que du 22 au 31 mars. Après le vernissage prévu le 22 mars à 18h30, la galerie sera ouverte au public chaque après-midi.

Renseignements : 04 91 51 18 44. ■

Centre de Développement



Culturel

● **DU LUNDI 18
AU VENDREDI 22 AVRIL**

A La Capelane

De 10h à 12h et de 14h à 17h

Tarif 77 €. Inscription dès le 1er mars.

Possibilité de surveillance des enfants le matin dès 9h et le midi (prévoir repas froid).

“ET SI ON RÊVAIT”

Stage de théâtre pour les enfants de 7 à 11 ans. Dirigé par Agnès Pétreau de la Senna'ga Cie

Dans notre mémoire, dans celle des enfants, de nombreuses histoires racontées où lues nous ont fait rêver. Echanger ses histoires sera l'introduction de cette semaine de travail théâtral.

Puis place à la créativité. A partir d'improvisations les enfants inventeront un conte. Au fur et à mesure des jours, un canevas sera élaboré, des personnages prendront corps sur la scène, une initiation à la scénographie ordonnera les trajets de chacun pour aboutir à une représentation inédite à la fin du stage.

AH DIEU ! QUE LA GUERRE EST JOLIE...

Tétra Art Compagnie - mise en scène de Raymond Vinciguerra



Raconter dans un acide music-hall, et à partir d'originaux (chansons, discours, déclarations, articles de presse...) les horreurs de la guerre 14 – 18 : Ah Dieu ! Que la guerre est jolie... est un texte émouvant et revigorant, avec 43 scènes très différentes, qui vont du burlesque au réalisme et à la distanciation, qui peuvent être graves ou

truculentes, mais qui dénoncent toutes des choses qui résonnent très fort avec notre actualité. Alors music-hall ! Oui ! Parce qu'il est porteur de cette sève de vie, parce que le chant et la musique disent un monde auquel on croit ou que l'on espère... Music-hall parce que le jeu parfois comique des protagonistes restent un pied de nez au morbide.

ET DE CE VENTRE-LÀ, ON NE NOUS DISAIT RIEN

Théâtre de Cuisine – théâtre d'objets



● **MARDI 22 MARS À 19H
ET MERCREDI 23 MARS À 15H**
A La Capelane

Jeune Public à partir de 8 ans

Tarif B : Adulte 8 €/Cart'Opèn 6 €
Enfant 5 €/Cart'Opèn 3 €

Sur le plateau, un seul comédien qui nous raconte une année de son enfance, celle du Cm2. Il est lui même enfant, il est tous les enfants de la classe, il est l'institutrice, il est lui, comédien, ici et maintenant, sur scène : une succession de scènes collectives

entrecoupées de monologues intérieurs. Souvenirs de classe, de ce petit monde traversé par la vie, avec des bonheurs, des malheurs, des apprentissages douloureux, des moments de rigolades... deux mondes, celui des grands et celui des plus petits.

ATTENTION : Le spectacle **L'Accompagnatrice** d'Anne Gastine prévu initialement le 1er avril au Mini-Théâtre est annulé. Nous nous en excusons et espérons pouvoir le reporter à la saison prochaine.

UN JOUR AU FOND DES MERS, JE PRENDRAIS MES VACANCES

D'après Bernard Dimey.

De et avec Pascal Papini accompagné de Jean-Marc Michel au piano et à l'accordéon

Voyage avec Bernard Dimey, le poète à la dérive qui navigue entre l'alcool et la nuit. “Les folles”, “les putes”, “ce tut Montmartre parisien” et d'autres textes moins connus mais tout aussi désabusés, déjantés, bousculent encore aujourd'hui

par leur simplicité. Ce spectacle cabaret intime et convivial “passe” le verbe, parfois le chante avec générosité et humour. Le comédien dénonce avec tendresse et provocation et révèle nos propres mots en formulant ceux de Dimey.

● **VENDREDI 1ER AVRIL**
A La Capelane
A 20H45

Théâtre/cabaret. Tout Public
Tarif A : Adulte 11 €/Cart'Opèn 8 €
Enfant 7 €/Cart'Opèn 6 €

14h30
accueil du public

15h15
défilé

16h30
bataille de
confettis,
embrasage du
Caramentran
(sous réserve
conditions météo)

17h15
spectacle
proposé
par les élèves
de l'école
de musique
et des écoles
primaires
(salle Tino Rossi)

2005
CARNAVAL
19 MARS

PARKING TINO ROSSI
dès 14h30

